



**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**  
**du**  
**mercredi 13 avril 2015**

Date de la convocation : 5 avril 2015

Présents : Mmes LOPEZ, MILLAN, DUREUIL-BOULLIER, VALLERIE  
Ms. LAIGNEL, BENARD, LANDREIN, LE GRAND, POINTE, DELAFOSSE, BRIBET  
Mme GAILLARD-PRETI, trésorière de Caen Orne et Odon

Absents avec pouvoir : Mme BOURDELLES à M. BENARD  
M. LE TIRANT à M. LAIGNEL  
M. DUCLOS à M. LE GRAND

Absents : M. GUIVARC'H

Secrétaire de séance : Mme Chantal LOPEZ

La séance s'ouvre à 18 heures en présence de Madame GAILLARD-PRETI, trésorière.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal ordinaire du 8 mars 2016 avec l'observation suivante : inutile dans le compte-rendu de rappeler les différents textes de loi puisqu'ils n'ont pas été évoqués lors de la séance (rappel récurrent).

Monsieur le Maire demande l'ajout d'une délibération supplémentaire non prévue à l'ordre du jour.

Adoption à l'unanimité

**DELIBERATIONS**

1. **Présentation du compte administratif 2015** en parfaite concordance avec le compte de gestion

➤ **Section de fonctionnement**

Dépenses	583 621,60 €
Recettes	645 223,55 €
Résultat de l'exercice	61 601,95 €
Excédent de clôture	434 154,97 €

➤ **Section d'investissement**

Dépenses	126 710.49 €
Recettes	118 784.03 €
Résultat de l'exercice	-7 926.46 €
Déficit de clôture :	75 341.35 €

M. le Maire quitte la salle.

Monsieur DELAFOSSÉ, le plus ancien fait procéder au vote du compte administratif afin de donner quitus à Monsieur le Maire.

Adoption à l'unanimité.

## **2. Approbation du compte de gestion 2015**

Mme GAILLARD-PRETI présente le compte de gestion. Vote du compte de gestion

Adoption à l'unanimité

## **3. Affectation des résultats**

- Affectation du résultat de fonctionnement :  
Excédent de fonctionnement affecté au 002 : 434 154,97 €
  
- Affectation du résultat d'investissement :  
Affectation au 001 d'un excédent d'investissement : 75 341.35 €

Monsieur le Maire demande le vote sur l'affectation de ces résultats au budget 2016

Adoption à l'unanimité.

## **4. FISCALITE 2016 – Vote des Taux**

Le calcul des taux qui ont permis de déterminer les recettes de la fiscalité reste inchangé afin de ne pas augmenter la pression fiscale. Pour le budget 2016, les taux sont les suivants :

- Taxe habitation : 14.72 %
- Taxe foncière sur le bâti : 15.85 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 33.70 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 20.01 %

Monsieur le Maire demande le vote des taux

Adoption à l'unanimité

## **5. Vote des subventions aux associations.2016**

Suite à la présentation du tableau concernant le compte 6574, Monsieur le Maire demande le vote sur l'ensemble des subventions de ce compte.

Adoption à l'unanimité SAUF :

Jumelage allemand : Monsieur LAIGNEL s'abstient

Comité d'animation : Monsieur DELAFOSSÉ s'abstient

APE : Monsieur BENARD s'abstient pour Madame BOURDELLES

## **6. BUDGET PRIMITIF 2016**

Conformément aux nécessités de la gestion communale et aux propositions des différentes commissions, le budget 2016 est équilibré :

- En section de fonctionnement à 980899 €
- En section d'investissement à 295863 €

Les crédits sont votés par nature et par chapitre.  
Adoption à l'unanimité.

#### **7. ORIENTATIONS PROJET AMENAGEMENT PARCELLE AB19 AB77**

Après une présentation sommaire de 3 lotisseurs, le projet CREADIM est retenu par 11 voix pour et 3 abstentions. Il est rappelé que la commission urbanisme doit demander certaines garanties afin de tenir compte des observations des membres du conseil.

#### **8. TRAVAUX ACCESSIBILITE DES SANITAIRES DE L'ECOLE**

La commission bâtiments doit se réunir afin d'étudier d'autres devis. Une demande de subvention au titre de la DETR a été faite.

#### **9. Délibération supplémentaire non prévue à l'ordre du jour adoptée à l'unanimité : DON**

Le conseil municipal accepte le don d'un administré d'un montant de cent euros au profit de la commune.

### **INFORMATIONS**

#### Urbanisme

Dépôt déclaration préalable :	4 route de Fontaine : changement de fenêtres 4 chemin des Longues Rayes : construction carport 19 route de Fontaine : abattage arbres
Dépôt de permis de construire :	10 chemin du Pataras : construction garage
Dépôt de certificat d'urbanisme :	Le Calvados Chemin des Saules 3 chemin du Pataras 25 chemin du Pont Chalan Le bon repos

Séance levée à 20H15

La secrétaire de séance  
Chantal LOPEZ

Le Maire  
Georges LAIGNEL



